

# POURQUOI VALORISER LE MIEUX-ÊTRE AU TRAVAIL DES AGENTS ?

Parce que la santé des territoriaux, c'est celle des collectivités !

Face aux chiffres inquiétants concernant le bien-être des agents territoriaux, ces Prix souhaitent valoriser les collectivités qui oeuvrent pour la santé et le mieux-être de leurs agents afin de les aider à assurer leurs missions sur tous les terrains.

# 50%

En neuf ans (2008-2016), les arrêts de travail de + de 3 mois, ont augmenté de 50 %<sup>(1)</sup>.



La santé au travail des agents territoriaux s'est dégradée dans les 12 derniers mois selon 55 % des agents<sup>(2)</sup>.



Être heureux au travail améliore le service rendu aux usagers : + 12 % de productivité<sup>(3)</sup>.

# 1/2

1 agent sur 2 bénéficie d'une couverture en prévoyance<sup>(2)</sup>.

# LES PRIX SANTÉ ET MIEUX-ÊTRE AU TRAVAIL

initiés par



avec le soutien de



en partenariat avec



# PRIX SANTÉ ET MIEUX-ÊTRE AU TRAVAIL

DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

## 2021

8<sup>E</sup> ÉDITION

# FAITES CONNAÎTRE ET RECONNAÎTRE VOS DÉMARCHES DE PRÉVENTION

Mutuelle Nationale Territoriale, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité, immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro SIREN 775 678 584. SMACL Assurances : Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes régie par le Code des assurances - Immatriculée au RCS de Niort sous le numéro 301 309 605.

Document à caractère publicitaire. Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique. Février 2021. TheLINKS.fr: J-27

<sup>(1)</sup> Source : Livre blanc santé et mieux-être au travail des agents territoriaux – MNT, 2018.

<sup>(2)</sup> Source : Baromètre Bien-être au travail dans les collectivités, La Gazette – MNT, 2020.

<sup>(3)</sup> Journal of Labor Economics, 2015.

# LA SANTÉ DES AGENTS, C'EST CELLE DES COLLECTIVITÉS

Chaque jour, sur tout le territoire, petites et grandes collectivités œuvrent pour le mieux-être au travail de leurs agents afin de les aider à assurer le service public de proximité. Les Prix santé et mieux-être au travail de la FPT sont conçus pour récompenser les initiatives les plus innovantes, exemplaires ou efficaces.

« Acteurs du territoire », « démarche participative », « qualité de service »... En 2021, les Prix santé et mieux-être au travail comptent 7 catégories valorisant l'engagement mais aussi les bonnes pratiques des collectivités et des services publics locaux qui contribuent au mieux-être de leurs agents et de leurs managers et donc au bon fonctionnement du service public de proximité.

## POURQUOI PARTICIPER ?

- Pour valoriser et faire connaître l'engagement de votre collectivité dans l'amélioration des conditions de travail de vos agents et de vos managers.
- Pour poursuivre et approfondir votre démarche de prévention grâce à l'accompagnement offert aux lauréats par la MNT et SMACL Assurances.
- Pour échanger avec tous les participants sur leurs expériences et diffuser une culture de la prévention.

## LES CATÉGORIES

Pour valoriser les différentes façons d'améliorer le mieux-être des agents, les Prix santé et mieux-être au travail de la FPT récompensent des collectivités dans 7 catégories.



Pour connaître le détail de chaque catégorie et vous inscrire, rendez-vous sur [collectivites.mnt.fr](http://collectivites.mnt.fr) ou sur [www.smacl.fr](http://www.smacl.fr)

## LES DOTATIONS

Les lauréats pourront poursuivre en 2022 leurs actions en faveur du bien-être au travail de leurs agents puisqu'ils remporteront un accompagnement pour le lauréat de chaque catégorie (accompagnement offert par la MNT et SMACL Assurances).

### Une véritable vitrine pour votre collectivité

Au-delà des dotations, des interviews, des reportages ou des articles seront réalisés sur les lauréats par la MNT, SMACL Assurances et les partenaires des Prix.

**Un bon moyen de valoriser vos actions !**

## SE PORTER CANDIDAT

### QUI PEUT PARTICIPER ?

- Les collectivités territoriales, les établissements publics locaux ainsi que les centres de gestion, quels que soient leur statut ou leur taille.
- Situés en métropole ou dans les DROM.

### COMMENT PARTICIPER ?

- Téléchargez le dossier de candidature sur [collectivites.mnt.fr](http://collectivites.mnt.fr) ou sur [www.smacl.fr](http://www.smacl.fr) ou demandez-le par courrier électronique ([prixanteautravaillept@mnt.fr](mailto:prixanteautravaillept@mnt.fr)),
- Envoyez votre dossier uniquement par voie électronique, avant le 28 mars 2021 ([prixanteautravaillept@mnt.fr](mailto:prixanteautravaillept@mnt.fr)).

Le règlement est accessible sur [collectivites.mnt.fr](http://collectivites.mnt.fr).

### LE JURY

Il est composé d'acteurs majeurs de la fonction publique territoriale (associations d'agents et d'élus partenaires des Prix), de la Mutuelle Nationale Territoriale et de SMACL Assurances.

### LE CALENDRIER

**Clôture des candidatures :** 28 mars 2021

**Délibération du jury :** 06 juillet 2021

**Présentation des résultats et remise des Prix :** septembre 2021